



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 16 janvier 2017

- Présent(e)s (7) :** NIVELON Gérald, Président
BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,
FILLEUX Jo, MESTRE Philippe, REGENT Carine
- Invités (2) :** GONZALEZ François, THIVOLET Eric
- Excusés (5+4) :** AUDEBERT Valérie, DOCHER Marie-Anne, REVEILLERE Frédéric,
SERRE Jean Paul, TSVETKOVA Sirma
DUSSIDOUR Frédéric, FORTE-PERONNE Julien, FORCE Carole
FORCE Carole, invités.



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com



web

1. Ouverture par le Président

Gérald NIVELON informe les membres du décès d'Alain GAROS, DTN adjoint et directeur du pôle Haut Niveau de la FFBB.

Il rappelle également le décès de l'épouse de Jean-François THOMAS, Président de Clermont Basket à qui nous avons adressé nos condoléances, ainsi qu'à Annie PHILIPPE, Secrétaire Générale de la Ligue, suite au décès de son père et enfin Sylvie et Lucie MOIROUX suite au décès du père de Sylvie.

Le Comité souhaite un bon rétablissement à Dominique DELORME, co-président du B.B COURNON D'AUVERGNE, suite aux incidents lors de la rencontre de NF3 à Bressuire du samedi 14 janvier 2017.

2. Pôle Formation, Jeunesse et Féminisation

a) *Compte rendu du Tournoi des Etoiles 2016*

Les U13G terminent à la 7ème place. Les U13F terminent à la 9ème place.

Gérald NIVELON fait un premier bilan rapide qui sera développé plus longuement par Marie Anne DOCHER. Marie Anne DOCHER et Thomas FAYE devront travailler, au-delà de l'aspect sportif, sur le sujet du positionnement des parents autour des équipes départementales en s'appuyant par exemple sur l'expérience de la Côte d'Or. (Présentation à faire lors du Bureau Directeur du 1^{er} avril)

b) *Séminaire formation des jeunes Talents*

Sur proposition de Marie Anne DOCHER, une journée sous forme de séminaire sur le parcours d'excellence sportive sera mise en place sur la fin de saison avec l'ensemble des membres du Comité Directeur, les membres de la Commission Jeunes Talents et quelques entraîneurs du département. L'objectif sera de partager les points de vue et les ambitions sur ce sujet.

Gérald NIVELON présente les grandes lignes de cette organisation. La date reste à fixer avant le Bureau Directeur du 1^{er} avril.

c) *Action en direction des U11*

Le challenge U11 envisagé au sommet du Puy-de-Dôme n'aura pas lieu sur ce site pour des raisons logistiques. Il est souhaité que cette manifestation soit maintenue au Gymnase d'ORCINES pour cette année.

3. Pôle Dynamique territoriale

a) Bilan de la réunion avec les maires ruraux du Puy-de-Dôme

Jean Claude DILDARIAN effectue du compte-rendu suite à la présentation de nos diverses actions lors du Conseil d'Administration des maires ruraux du mercredi 4 janvier 2017. Cela va permettre de sensibiliser environ 300 mairies.

Gérald NIVELON souligne l'excellent accueil qui nous a été réservé et remercie Jean-Claude DILDARIAN et Gilles BESSON de leur implication sur ce dossier.

b) CTC / Développement territorial au Nord du Département

Gérald NIVELON a assisté à une réunion le 6 janvier 2017 concernant la CTC Nord Puy-de-Dôme (A.S. MARECHAT RIOM et COMBRONDE B.C).

Jean Claude DILDARIAN a assisté quant à lui à une réunion le 11 janvier 2017 concernant une étude de CTC avec les clubs de S.B.C ENNEZAT JOZE / E. CHAMPEYROUX CHAPPES / MOZAC VOLVIC B.

Une discussion s'engage sur la mise en cohérence de ces projets complémentaires pour l'offre sur le secteur Limagne.

Jean-Claude DILDARIAN est chargé de suivre ces deux CTC.

Le Président précise que suite aux informations reçues de la FFBB, nous organiserons comme l'année dernière la venue de Pierre DEPETRIS pour la rencontre annuelle avec les CTC du département et le temps d'échange dans la convivialité entre les CTC du département.

c) UFR STAPS

Jean Claude DILDARIAN, accompagné de François GONZALEZ, a rencontré le directeur de l'UFR STAPS le 16 janvier 2017. Diverses pistes de travaux sont à l'étude en s'inspirant notamment des actions du football. D'autres pistes innovantes sont également évoquées.

Jean-Claude DILDARIAN, en relation avec le Président et avec l'appui de Thomas FAYE est chargé de concrétiser ces échanges dans le cadre du projet CUB Clermont.

d) 3x3

Un tournoi 3x3 bleu se déroulera le 3 juin 2017 au gymnase Fleury et sera organisé par le SCBF.

4. Pôle Pratiques Sportives

a) Charte des officiels : bilan saison 2015-2016

La liste des clubs créditeurs et débiteurs a été adressée par la FFBB. Le Comité va adresser aux clubs l'état des comptes et collectera les sommes dues au titre de la charte 2015 – 2016.

16 clubs sont débiteurs pour des montants allant de 62.44€ à 921.38€ ce qui représente un montant global de 3931.76€. Initialement, le montant global calculé était de 7147.69€. Cette somme a été revue à la baisse suite aux prises de positions de la FFBB. Pour rappel, lors des saisons précédentes, le montant prélevé avec « l'ancienne charte de l'arbitrage » était de l'ordre de 7000€. Le prélèvement pour les clubs est donc moins important avec la nouvelle charte pour les clubs du Puy-de-Dôme.

b) Licenciés

Au 16 janvier 2016, nous avons 7565 licenciés compétitions, soit une augmentation de ... de date à date.

Nous comptons également ... licences Contact OBE soit au total ... licenciés à ce jour.

5. Pôle Présidence

a) *Point sur les entretiens annuels avec le personnel*

Gérald NIVELON fait le point sur les entretiens annuels qui se sont déroulés début janvier 2017.

Le Bureau donne son feu vert pour qu'en relation avec le Trésorier, soient étudiés :

- L'évolution de la classification de Thomas FAYE ainsi que l'évolution de ses missions
- Une revalorisation salariale de Sandrine GUERESSE
- Le passage en Groupe 4 de Thomas ROMERO en raison de l'évolution de l'autonomie de notre CTF dans ses missions.

Les propositions seront faites pour le Bureau Directeur du 6 mars 2017 prochain.

Divers aménagements des postes de travail de nos salariés sont également en cours pour améliorer comme il se doit les conditions de travail de l'ensemble de notre équipe.

Par ailleurs, le Président proposera au Comité Directeur du 18 février, une charte de bonne conduite suite à quelques écarts qu'il a constatés ou dont il a eu écho lors des manifestations du Comité. Cette charte sera applicable à l'ensemble des salariés du Comité, du Comité Local d'Organisation et du Groupement d'Employeurs.

b) *Trésorerie – Point sur le budget 2016-2017*

Une situation financière du Comité sera présentée pour le prochain Comité Directeur. Le travail avec notre cabinet comptable est productif et nous permet d'avancer plus rapidement dans la tenue de nos comptes. Nous commençons à prendre nos marques et notre rythme dans ce nouveau fonctionnement.

Le Président fait part d'un nouvel incident de paiement avec l'US SAYAT (prélèvement rejeté) et qu'à ce jour INGEROP n'est toujours pas à jour de provision.

c) *Péréquation :*

A l'heure actuelle, Gérald NIVELON, Président, Jean-Paul SERRE, Trésorier, Dominique BESSON, Vice-présidente, Charles PENCHE, Membre de commission et Clotilde ESTEYRIE, Membre de Commission sont mandataires sur les comptes de la péréquation. Afin de fluidifier les choses, conformément aux statuts, le Président propose que Julien CIPIERE dispose de la délégation financière. Ainsi Julien CIPIERE a tous pouvoirs pour, au nom de l'association :

- faire ouvrir tous comptes au CREDIT MUTUEL (Caisse Locale des 9 soleils – 2 Boulevard Louis LOUCHEUR à Clermont-Ferrand) ;
- faire fonctionner les dits comptes et ceux existants au nom de l'association ;
- verser au crédit de ces comptes, retirer toutes sommes portées à ce crédit partiellement ou en totalité, soit par retrait effectif, soit par virement à tout autre compte de l'association ou d'un tiers, se faire remettre des carnets de chèques, émettre, signer ou endosser tous chèques, signer tous mandants, reçus, acquis et émargements.
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, titres, registres et pièces ; élire domicile.
- éventuellement, substituer une ou plusieurs personnes dans tout ou en partie des présents pouvoir, révoquer tous mandats et substitutions).
- clore et arrêter tous comptes avec les banques ; en fixer les reliquats actifs et passifs, et généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire.

Intitulé des comptes : Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Basket-Ball (Péréquation)

- Compte de dépôt
- Compte de placements (Livret et Activ'Epargne)
- Comptes de placements à terme.

Accord unanime du Bureau Directeur

d) *Informations générales COL*

Le Conseil d'Administration du COL a décidé de prolonger pour 6 mois le contrat de Christophe JACOB du 18 janvier 2017 au 17 juillet 2017. Ses missions sont l'organisation de manifestations ainsi que la recherche de partenariat pour environ 8 000 € pour l'organisation des manifestations que le Comité va confier au COL. L'objectif est de diminuer les charges du Comité.

e) *Développement métropole*

Gérald NIVELON informe du passage de Clermont Communauté de Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine, ce qui n'impacte pas directement le sport. Par ailleurs, l'EPCI de Clermont-Ferrand a été rebaptisé CLERMONT AUVERGNE METROPOLE.

Il précise également qu'il faudra suivre attentivement le développement métropolitain de Clermont Vichy Auvergne qui est devrait s'accélérer compte tenu des derniers débats législatifs.

6. Questions diverses

a) *Organisation des rassemblements*

Le Comité rencontre de plus en plus de difficultés pour trouver des clubs volontaires pour l'organisation des diverses manifestations, notamment les rassemblements Mini Basket. Ainsi le Bureau Directeur valide l'annulation du rassemblement des Arlequins faute de clubs candidats pour accueillir ces rassemblements.

La Commission Mini Basket est chargée, en relation avec le COL, de réaliser un guide d'explication qui sera présenté lors des réunions de secteurs du mois de février 2017.

b) *Plateau Mini Basket à SAYAT du 14 janvier 2016*

Le plateau a été annulé à l'initiative de l'US SAYAT sans informé la Commission Mini Basket. Le club sera donc sanctionné financièrement pour forfait à domicile (46 €). Par ailleurs, le club a omis de prévenir le BASKET DOME SANCY, club ajouté sur ce plateau par la Commission. L'US SAYAT devra donc rembourser les frais de déplacement au BASKET DOMES SANCY sur la base de 3 voitures au barème en vigueur.

Accord unanime du Bureau Directeur

c) *Situation financière du Royat Orcines C.*

Suite à la décision prise lors du Comité Directeur du 10 décembre 2016, le club doit nous fournir un point d'étape au 31 décembre au plus tard le 31 janvier prochain. A défaut, le Comité du Puy-de-Dôme transmettra le dossier à la nouvelle Commission Fédérale des clubs de Pré Nationale et de Championnat de France.

d) *Rencontre PRF IE - CTC DURTOL/SAYAT - US SAYAT contre AS SAINT PRIEST BRAMEFANT N°4035*


Suite à la décision de la Commission Compétitions et en accord avec les 2 clubs, cette rencontre était programmée le 4 mars 2017. Le club recevant a émis une nouvelle demande de dérogation (pour cause de soirée de la CTC SAYAT DURTOL) afin de reprogrammer cette rencontre à une date ne convenant pas au club visiteur. Il est proposé de laisser 10 jours aux 2 clubs pour trouver un accord. A défaut la date de la rencontre du 4 mars 2017 sera maintenue en application de la décision de la Commission Compétitions.

Accord unanime du Bureau Directeur

Suite à ce 3^{ème} sujet concernant l'US SAYAT au cours de cette réunion, le Président recevra dans les meilleurs délais Philippe BOSCH afin de trouver un mode de fonctionnement plus convenable entre ce club et le Comité.

La séance est levée à 22h30.


NIVELON Gérald
Président du Comité


CIPIERRE Julien
Secrétaire Général